

TÉMOIGNAGE
Réseaux thématiques
2021/2027

Le réseau thématique C3A « Clim'Action Adaptation Atténuation » mobilise des éleveurs en production bovine (lait ou viande) et caprine pour établir des références technico-économiques.

Chiffres clés 2022 de l'exploitation

Main-d'œuvre :
2,2 UMO dont 0,2 salariée

Surfaces :
SAU : 161 ha
SFP : 152,4 ha, 100 % en herbe
8,3 ha céréales
32 % labourable, 0 irrigation

Troupeau :
90 UGB dont :
• 65 VL croisement 3 voies (la mise en place du groupage des vèlages a induit de fortes variations cette année)

Production laitière :
263 000 l vendus AOP Cantal
Prix du lait : 504 €/1 000 L

(TB 46, TP 35)

Chargement corrigé :
Chargement autonome hors achat et hors variations d'inventaire : 0,45 UGB/ha

Autonomie massique ration :
87 %

Indicateurs économiques :
Produit Brut (PB) : 255 000 €
Charges opération./PB : 21 %
Charges de structure/PB : 39 %
EBE : 101 000 €
EBE/PB : 40 %
Annuités/EBE : 39 %
Revenu disponible : 31 000 € par UMO

Face aux changements climatiques

Forces :
• Adaptations mises en œuvre de longue date
• Aptitude à la prise de recul et à l'adaptation

Faiblesses :
Zone soumise aux sécheresses estivales et aux coups de froid précoces et tardifs



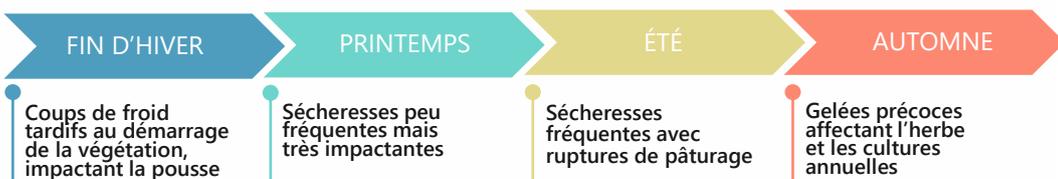
Elevage bovins lait
en région **Auvergne – Rhône-Alpes**

Gaec Meyniel : réduire le chargement en spécialisant le troupeau

LAIT SPÉCIALISÉ MONTAGNE HERBAGER AOP – CANTAL

RISQUES CLIMATIQUES ANNUELS

L'exploitation se situe sur La Planèze de Saint-Flour, un plateau volcanique à 1000 m d'altitude. Les risques climatiques s'y échelonnent tout au long de l'année :



Points positifs, les conditions de pâturage s'améliorent ces deux dernières années tant sur le printemps que sur l'automne avec, au final, une hausse du nombre de jour de pâture lorsque la portance des sols le permet.

ALÉAS CLIMATIQUES ET LEVIERS MIS EN ŒUVRE

2009		Introduction de céréales dans l'assolement
2013		Mise en place de pâturage tournant
2015		Début de décapitalisation du cheptel allaitant
2017		
2018		• Plantation de 100 m de haies • Essai monotraite pendant l'été
2019		• Plantation de 560 m de haies et de 36 arbres isolés • Vente des derniers animaux allaitants • Essai de maïs ensilage
2020		• Début de la mise en place du réseau d'abreuvement • Essai de sorgho fourrager
2022		• Ensilage de céréale immature • Substitution des lentilles par du sorgho fourrager

EN 2015, DÉCISION STRATÉGIQUE ENGAGEANTE

L'année 2015 marque le début de la décapitalisation du cheptel allaitant. Le troupeau d'une trentaine de vaches est progressivement réduit au profit d'une hausse moindre du troupeau laitier.

Le nombre moyen d'UGB passe de 138 en 2016 à 90 en 2022. Le chargement apparent passe de 0,9 UGB/ha à 0,45 UGB/ha pour une moyenne pluriannuelle à 0,8 UGB/ha. En parallèle, l'EBE par UGB passe de 970 € à 1 120 €.

Cette décision, motivée par une recherche d'autonomie et permise par une baisse d'annuités, est également en partie provoquée par une baisse prévisionnelle de la main d'œuvre. Elle permet de limiter l'impact des crises climatiques sans pour autant en annuler totalement les effets comme cela a été le cas en 2022.

UN CHOIX ÉCONOMIQUE ARGUMENTÉ

La production laitière est l'activité principale de l'exploitation et dégage de très bons résultats techniques et économiques.

En 2015, 390 000 litres ont été livrés en AOP Cantal et en filière lait cru au prix de 367 €/1 000 l. La marge brute dégagée atteint alors 1 700 €/UGB lait, alors que l'atelier allaitant dégage 900 € / UGB viande. Notons que sur la période 2015-2019, le coût de la compensation des déficits fourragers représente la moitié de cette marge.

Les évolutions favorables des annuités personnelles et d'exploitations, des bâtiments amortis et une charge de travail allégée et plus en sécurité ont fini d'étayer le choix sur le plan économique et social.

2022 : LA MISE À L'ÉPREUVE DES LEVIERS D'ADAPTATION

Le système fourrager n'a permis d'alimenter que 0,45 UGB/ha en 2022. L'impact du climat avec un coup de froid tardif combiné à une sécheresse précoce est principalement en cause mais la pullulation de campagnol de 2020, et son impact sur la productivité des prairies sur le long terme est également pointée du doigt.

Avec le recul, les choix ne sont pas remis en cause, en revanche les associés soulignent l'importance de réimplanter les prairies dégradées par les campagnols pour préserver leur productivité.

L'intérêt d'avoir un stock de report est également mis en avant. La récolte 2023 permettra de mettre ce choix en œuvre.

Enfin, les associés relèvent l'importance d'être efficace et réactif face aux changements climatiques tant sur la nécessaire rapidité d'exécution des récoltes que des semis d'automne.



De 2009 à 2020, une série d'adaptations fonctionnelles et conjoncturelles

Depuis l'installation de Fabien, les associés ont fait le choix de l'autonomie et de l'efficacité économique au détriment des volumes. L'adaptation aux changements climatiques se fait dans le même état d'esprit et avec les mêmes priorités.

2009 : introduction des céréales dans l'assolement

L'implantation de céréales sur cette zone à dominante herbagère permet d'entrer dans une dynamique fourragère plus réactive et productive grâce aux rotations intégrant des prairies temporaires avec une utilisation précoce.

2013 : mise en place du pâturage tournant

36 ares par vache laitière sont mis à disposition, avec une durée de 33 jours par tour de pâture, une mise à l'herbe moyenne sur 3 ans proche du 20 mars, et une fin de transition alimentaire à 300 °C.

En moyenne sur 3 ans, ce sont 126 g/l de concentré économisés sur la première période de pâture.

2018 – 2019 : implantation de haies pour limiter l'impact du changement climatique

En deux ans, un peu plus de 600 m de haies et une quarantaine d'arbres isolés ont été plantés. Pour l'instant, il s'agit essentiellement de plantations en bordure de parcelles : côté sud pour faire de l'ombre, et à l'ouest pour jouer le rôle de brise vent et retenir l'eau pour qu'elle s'infilte au lieu de ruisseler.

Dans le cadre d'un redécoupage de grandes parcelles, des implantations de nouvelles haies sont au cœur des réflexions d'avenir d'autant qu'elles peuvent représenter une ressource fourragère capable de satisfaire une partie des besoins des génisses.

Fiche réalisée par :

Yann BOUCHARD- Chambre d'agriculture du Cantal (06 71 71 87 66)
Yannick PECHUZAL – Institut de l'Élevage (yannick.pechuzal@idele.fr)

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149, Rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr
Septembre 2023 - Réf. : 0023 301 124

Conception : Beta Pictoris - Réalisation : Katia Brulat (Idele)
Crédit photos : Yann Bouchard

Pour en savoir plus : www.inosys-reseaux-elevage.fr



Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages. Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (CasDAR) et de la CNE.

